



ANNEXE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE TARIFS GAZ DYNEFF - "MON CONTRAT SEREIN VERT"

Offre d'énergie 100% renouvelable pour les particuliers : certifiée par des Garanties d'Origine
: pour chaque kWh consommé l'équivalent de biogaz est injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel

Date émission de l'offre : 01/01/2023

Les prix TTC sont fixes* sur toute la durée du contrat et ils incluent l'ensemble des taxes.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter notre société au 04.67.12.68.30 (coût d'un appel local selon opérateur) du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00, ou par courriel à l'adresse suivante : service-gaz@dyneff.fr

TARIFS DYNEFF		CONSUMMATION ANNUELLE	ABONNEMENT MENSUEL €		PRIX DU GAZ EN centimes d'€ / kWh	
			HT	TTC	Dyneff (HT)	Dyneff (TTC)
Base		< 1 MWh	8,00	9,33	15,79	19,96
B0		> 1 et < 6 MWh	8,00	9,33		
B1 et B2i	Zone 1	> 6 MWh	21,44	25,61	13,69	17,44
	Zone 2		21,44	25,61	13,75	17,51
	Zone 3		21,44	25,61	13,81	17,58
	Zone 4		21,44	25,61	13,87	17,65
	Zone 5		21,44	25,61	13,93	17,73
	Zone 6		21,44	25,61	13,99	17,80

Tarifs calculés d'après les tarifs réglementés de gaz hors taxes en vigueur sur le mois en cours. Les zones tarifaires correspondantes à votre lieu de consommation sont identiques à celles des fournisseurs historiques. Le prix d'abonnement mensuel affiché correspond au prix standard. Ce prix est susceptible de varier en fonction du coût réel d'acheminement du gaz naturel au point de livraison dont le montant diffère selon votre tranche de consommation et situation géographique (commune d'habitation).

La TVA est de 5,5 % sur l'abonnement et de 20% sur la consommation de Gaz.

▶ LES PRIX DU GAZ

Ils dépendent de la classe de consommation du client. Les prix du gaz TTC intègrent notamment la TVA et la TICGN (Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel).

▶ LE PRIX DE L'ABONNEMENT

Le prix TTC intègre notamment la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) - contribution proportionnelle au coût d'acheminement inclus dans votre abonnement participant au financement de droits spécifiques relatifs à l'assurance vieillesse des personnels rattachés au régime des industries de l'énergie.

* Hors évolution des impôts, taxes et contributions de toute nature.

* Prix applicables uniquement dans le réseau GrDF

Date de fin de l'offre : Fin du mois en cours

